

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 13 février 2023
19 h 25
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Janice Cormier, conseillère
Roland Cormier, Conseiller
Joël Despres, conseiller
Germaine Gallant, conseillère
Murray Lloyd, conseiller
Harry McInroy, conseiller
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et greffière-adjointe

1. Ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h 25.

2. Constataion du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Roland Cormier recommande de modifier l'ordre du jour avec l'ajout de Commission des égouts Shediac et Banlieues au point 12.3.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE l'ordre du jour soit révisé en ajoutant le point 12.3 Commission des égouts Shediac et Banlieues sous la rubrique 12 intitulée « Introduction des affaires nouvelles ».

MOTION ADOPTÉE

13/02/2023

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 30 janvier 2023

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 30 janvier 2023 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

7. Lecture de correspondance

Il est recommandé par le conseiller Harry McInroy que tous les éléments de correspondance soient reportés à la prochaine réunion ordinaire du conseil, avant laquelle les versions anglaises mot pour mot des correspondances seront mises à la disposition des membres du conseil.

Une discussion est entamée.

Le conseiller Paul Boudreau prend la parole pour donner ses inquiétudes et pour informer le conseil qu'il va voter contre cette motion.

Les membres du conseil recommandent que toutes demandes soient traduites avant d'être apportées au conseil.

Proposé par: Harry McInroy

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE tous les éléments de correspondance soient reportés à la prochaine réunion ordinaire du conseil, avant laquelle les versions anglaises mot pour mot des correspondances seront mises à la disposition des membres du conseil.

MOTION ADOPTÉE

Le conseiller Paul Boudreau vote contre la motion.

7.1 Domaine des Faisans Subdivision - OBJET: Demande pour changement de nom de rue

Cette correspondance est tablée à la réunion du 27 février 2023 afin que la demande soit traduite en anglais.

7.2 Association plein air Shediac - OBJET: Demande d'achat de terrain

Cette correspondance est tablée à la réunion du 27 février 2023 afin que la demande soit traduite en anglais.

7.3 Jardin communautaire Shediac et Banlieues - OBJET: Demande d'aide financière 2023

Cette correspondance est tablée à la réunion du 27 février 2023 afin que la demande soit traduite en anglais.

7.4 Soccer mineur de Shediac - OBJET: Demande d'aide financière pour soccer intérieur

13/02/2023

Cette correspondance est tablée à la réunion du 27 février 2023 afin que la demande soit traduite en anglais.

**7.5 Centre Courage / Centre de ressources et de crises familiales
Beauséjour - OBJET: Demande d'aide financière pour 2022**

Cette correspondance est tablée à la réunion du 27 février 2023 afin que la demande soit traduite en anglais.

8. Rapports des comités permanents et spéciaux - aucun

9. Rapport du directeur général - aucun rapport

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 École de Voile

Le greffier fait un bref rapport.

11.2 Traffic sur la rue Breaux-Bridge

Une discussion est entamée.

Le directeur des Opérations municipales fait un bref rapport et explique les deux (2) options.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

De fournir au personnel des directives sur comment mettre en œuvre les options présentées par le consultant Englobe.

MOTION ADOPTÉE

11.2.1 Communiquer avec le public

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON fasse une présentation publique avec les citoyens affectés afin d'apporter les options au public.

MOTION ADOPTÉE

11.3 Réunion du Comité de révision de la planification de Shediac

Le greffier informe que la réunion du PRAC débutera à 17 h 30 et terminera à 19 h afin que la réunion ordinaire du conseil débute à 19 h.

11.4 Assurance pour les membres du conseil

Le greffier informe que d'autres informations seront apportées à une date ultérieure.

13/02/2023

11.5 Traduction simultanée

Le greffier informe le conseil municipal qu'il y aura deux (2) traducteurs lors des réunions du conseil. Le montant associé à ce coût sera ajusté dans le budget.

Une discussion est entamée.

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Plan de 10 ans

Le greffier informe le conseil municipal que ce point sera apporté au conseil une fois que la nouvelle direction générale est en place.

12.2 Arrêté procédural du conseil municipal de Shediac - Réunion électronique

Le greffier mentionne que nous avons de la nouvelle technologie dans la salle du conseil, donc il s'informe si les membres du conseil ont l'intention de permettre les réunions électroniques.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Roland Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON mandate l'administration de modifier l'arrêté procédural du conseil afin d'ajouter les réunions électroniques comme la *Loi sur la gouvernance locale* le permet et que les modifications soient apportées à la réunion ordinaire du conseil prévue le 27 février 2023.

MOTION ADOPTÉE

12.3 Commission des égouts Shediac et Banlieues

Proposé par: Roland Cormier

Appuyé par: Joël Despres

QU'ON écrive une lettre au ministre de l'Environnement pour demander des modifications à la législation de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement qui indique combien de personnes peuvent siéger à la Commission des eaux usées et qu'une copie de cette lettre soit envoyée aux deux (2) députés.*

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

Le maire suppléant Jean-Claude Bertin s'informe de la demande de Maritime Craft concernant la location au Parc Rotary. Le greffier informe que l'administration a une rencontre sur ce point la semaine prochaine.

Le maire suppléant Jean-Claude Bertin s'informe du 107, rue McQueen. Le greffier informe qu'il va faire un suivi sur ce dossier.

13/02/2023

Le conseiller Émile O'Brien prend la parole pour donner ses inquiétudes et ses recommandations par rapport à l'accès à l'eau sur la promenade Riverside ainsi que le parc Webster. De plus, il souligne l'importance que le représentant municipal apporte ses recommandations au comité de protection.

Le président de l'assemblée fait un bref rapport concernant le rôle du comité de protection sur le point de l'accès à l'eau.

Le conseiller Paul Boudreau prend la parole pour informer l'assemblée que le dossier pour l'accès à l'eau est à l'ordre du jour pour la prochaine réunion du comité de protection. Le comité fera une recommandation au conseil et il ajoute qu'une présentation publique aura lieu sur ce point.

Le conseiller Paul Boudreau prend la parole pour donner ses inquiétudes concernant la dérogation par rapport à la capacité des eaux usagées. Il est recommandé d'inviter un membre de la Commission des égouts Shediac et Banlieues pour une présentation au conseil.

Le conseiller Roland Cormier prend la parole pour informer le conseil que les quatre (4) nouveaux membres du conseil devront avoir présentation au complet pour le dossier de l'accès à l'eau, car ils n'ont aucune connaissance sur ce dossier et ne seront pas en mesure de voter sur une proposition.

Le conseiller Roland Cormier s'informe si la municipalité a le programme *Canoe Procurement*. Le greffier va vérifier et revenir au conseil. Il recommande fortement cet outil pour la municipalité. De plus, il s'informe si la Ville a une entente avec la Ville de Dieppe pour les services d'incendie. Le greffier informe que la municipalité a une entente mutuelle avec Dieppe. Le Chef pompier pourra expliquer davantage à la prochaine réunion.

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie prend la parole pour s'informer si la Ville a embauché un avocat pour contacter le propriétaire du quai à Édouard pour négociations. Le président de l'assemblée fait un bref rapport. Elle ajoute que la sécurité est très importante dans ce dossier.

La conseillère Janice Cormier recommande d'inviter un représentant de la Commission des égouts Shediac et Banlieues à assister aux réunions du conseil, car souvent les membres du conseil ont des questions par rapport aux systèmes d'égouts et le représentant pourrait donner une mise à jour sur les projets et autres.

Le conseiller Émile O'Brien recommande de faire traduire le rapport de Englobe pour l'accès à l'eau.

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 2e lecture de l'Arrêté No. P-14-36- 9P, un arrêté modifiant le Plan municipal (Maison Webster)

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté P-14-36-9P, un arrêté modifiant le

plan municipal de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté P-14-36-9P par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté P-14-36-9P par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.2 3e lecture de l'arrêté No. P-14-36-9P, un arrêté modifiant le Plan municipal (Maison Webster)

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE la troisième lecture de l'Arrêté P-14-36-9P, un arrêté modifiant le Plan municipal de la ville de Shediac soit fait par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture par son titre.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. P-14-36-9P.

MOTION ADOPTÉE

14.3 2e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-49Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage (Maison Webster)

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté Z-14-44-49Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté Z-14-44-49Z par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Z-14-44-49Z par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.4 3e lecture de l'arrêté Z-14-44-49Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage (Maison Webster)

Le conseiller Peter Breau s'informe que lors de la dernière réunion, M. Imbeault, avait demandé qu'on enlève la condition sur le cachet sur les différents bâtiments. Le président informe que les conditions seront lues après cette motion. Les conditions ci-dessous reflètent les conditions recommandées par la CSRSE et qui permettraient un tel ajout.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE la troisième lecture de l'Arrêté Z-14-44-49Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la ville de Shediac soit fait par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture par son titre.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. Z-14-44-49Z.

MOTION ADOPTÉE

14.4.1 Résolution adoptée en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'urbanisme – Arrêté Z-14-44-49Z

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau s'informe des conditions rattachées à la demande.

Jeff Boudreau de la CSRSE prend la parole pour donner des explications supplémentaires par rapport aux conditions à cette demande.

M. Imbeault prend la parole pour donner des explications supplémentaires.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Shediac a accepté la demande de changement de zonage de Monique Imbeault pour une portion de la propriété portant le numéro d'identification 70136841, 70139266, 70139274, 00973784 and 70624564 dans la Ville de Shediac, de la zone Résidentielle à faible densité (R1) à la

13/02/2023

zone Commerce générale (CG) afin d'accueillir un restaurant, un gîte de voyageur et des événements;

IL EST RÉSOLU QUE les conditions suivantes s'appliquent à l'arrêté Z-14-44-49Z :

1. Nonobstant toutes autres dispositions au contraire, les terrains, bâtiments et constructions aménagés sur la propriété ci-haut mentionnée sont soumis aux termes et conditions suivantes :
 - a. Que les usages permis sur la propriété soient limités à un ou plusieurs des usages suivants
 - (i) un restaurant,
 - (ii) un hôtel ou un motel,
 - (iii) une installation de divertissement culturel et/ou de loisir, un musée ou un lieu d'amusement; et,
 - (iv) un gîte du voyageur.

Sous réserve de l'article 1 de la présente résolution, les dispositions prévues à la zone Commerce générale (CG) de l'Arrêté de zonage Z-14-44 s'appliquent mutatis mutandis.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Achat - Équipement pour la charrue

Le conseiller Roland Cormier s'informe si cette pièce d'équipement a une garantie. Le directeur des Opérations municipales donne des explications supplémentaires.

Proposé par: Murray Lloyd

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la recommandation de l'administration de faire l'achat d'un nouvel équipement pour la charrue et qu'on accepte le plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Stongco au montant de 96 715,00 \$ TVH incluse. Ces fonds proviendront du compte projets spéciaux du conseil, compte 1-28253.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

13/02/2023

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 21 h 10.

Roger Caissie, maire

Gilles Belleau, greffier

13/02/2023